

**SÉANCE DU MERCREDI 2 OCTOBRE 2019**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Gabriel Voirol (PLR), président

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Brigitte Favre (UDC)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : David Balmer (PLR), Damien Chappuis (PCSI), Raphaël Cioocchi (PS), Loïc Dobler (PS), Erica Hennequin (VERTS), Nicolas Maître (PS), Jean-Pierre Mischler (UDC), Jean-François Pape (PDC), Anne Roy-Fridez (PDC), Romain Schaer (UDC), Thomas Schaffter (PCSI), Alain Schweingruber (PLR), Christian Spring (PDC) et Stéphane Theurillat (PDC).

Suppléants : Michel Etique (PLR), Gabriel Friche (PCSI), Noémie Koller (PS), Fabrice Macquat (PS), Baptiste Laville (VERTS), Ami Lièvre (PS), Michel Saner (PDC), Josiane Sudan (PDC), Jean Lusa (UDC), Philippe Eggertswyler (PCSI), Yann Rufer (PLR), Anne-Lise Chapatte (PDC) et Jean-Pierre Faivre (PDC)

(La séance est ouverte à 13h45 en présence de 59 députés et de l'observateur de Moutier.)

---

**Département de l'intérieur****14. Modification de la loi sur les activités économiques (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

L'article 9 et le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 54 députés.

**15. Arrêté portant approbation de la modification du 23 novembre 2018 de la Convention inter-cantonale relative aux institutions sociales**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 56 députés.

**16. Modification de la loi portant introduction à la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LiLAMal) (mise en œuvre du contre-projet à l'initiative populaire «PC familles») (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

L'article 20 et le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 56 députés.

**17. Rapport 2018 des autorités judiciaires**

Au vote, le rapport est accepté par 53 voix contre 2.

**18. Motion no 1264  
Interventions parlementaires... à quel prix ?  
Pierre Parietti (PLR)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Le groupe PCSI propose la transformation de la motion en postulat, ce que le motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 1264 est rejetée par 47 voix contre 9.

**19. Postulat no 402  
Reconnaissance des familles d'accueil jurassiennes  
Mélanie Brülhart (PS)**

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose de rejeter le postulat.

Au vote, le postulat no 402 est accepté par 32 voix contre 23.

**20. Question écrite no 3156  
Stand de tir de Soulce  
Jean-Daniel Tschan (PCSI)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**Département de la formation, de la culture et des sports**

**21. Motion no 1252  
Jeunes Jurassien(ne)s en études ou en formation professionnelle : un montant maximum consacré aux abonnements des transports publics !  
Vincent Hennin (PCSI)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Le groupe UDC propose la transformation de la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1252a est rejeté par 30 voix contre 26.

**22. Postulat no 401  
Profiter des investissements dans la formation  
Rémy Meury (CS-POP)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter le postulat.

Au vote, le postulat no 401 est accepté par 33 voix contre 16.

**23. Postulat no 403**  
**«Booktube» : une autre approche pédagogique**  
**Michel Etique (PLR)**

Développement par l'auteur.  
Le Gouvernement propose de rejeter le postulat.

Au vote, le postulat no 403 est rejeté par 45 voix contre 10.

**24. Question écrite no 3188**  
**Indiscipline scolaire : c'est grave docteur ?**  
**Yves Gigon (Indépendant)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**Département de l'environnement**

**25. Modification de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire – JURAC (deuxième lecture)**

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est adoptée par 46 députés.

**26. Modification du décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale (UTIX) (deuxième lecture)**

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est adoptée par 50 députés.

**27. Modification de la loi sur la construction et l'entretien des routes (UTIX) (deuxième lecture)**

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est adoptée par 49 députés.

**28. Postulat no 389**  
**Développer l'offre en mobilité douce en améliorant le réseau cyclable grâce à l'aménagement de bornes rechargeables pour les vélos électriques sur certains circuits-clés**  
**Noémie Koller (PS)**

Développement par l'auteure.  
Le Gouvernement propose de rejeter le postulat.

Au vote, le postulat no 389 est refusé par 31 voix contre 23.

**29. Motion no 1253**  
**Pour un Jura bientôt sans pesticides de synthèse**  
**Baptiste Laville (VERTS)**

Développement par l'auteur.  
Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1253a est accepté par 45 voix contre 9.

**30. Motion no 1257**  
**Des taxes cantonales sur les déchets provenant de l'extérieur du Canton**  
**Baptiste Laville (VERTS)**

Développement par l'auteur.  
Le Gouvernement propose de rejeter la motion

Au vote, la motion no 1257 est rejetée par 33 voix contre 17.

**31. Motion no 1261**  
**Le volet mobilité aussi dans la Conception cantonale de l'énergie**  
**Murielle Macchi-Berdat (PS)**

**32. Motion no 1263**  
**Plus connecté, tumeur : pour un moratoire sur la 5G**  
**Ivan Godat (VERTS)**

*(Ces deux points sont renvoyés à la prochaine séance.)*

**Département des finances**

**33. Modification de la loi d'incompatibilité** (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est adoptée par 51 députés.

**34. Modification de la loi sur les communes** (deuxième lecture)

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée à l'unanimité.

**35. Modification du décret concernant la Commission cantonale des recours en matière d'impôts** (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la modification du décret est adoptée à l'unanimité.

**36. Modification de la loi sur la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura** (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est adoptée à l'unanimité.

**37. Modification de la loi d'impôt** (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.  
Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 47 députés.

**38. Modification de la loi sur l'impôt de succession et de donation** (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.  
L'article 21 et le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 47 députés.

**39. Modification de la loi concernant les rapports entre les Eglises et l'Etat** (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 47 députés.

**40. Arrêté constatant la validité matérielle de l'initiative populaire «Les plaques moins chères !»**

**41. Rapport de gestion 2018 de la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura**

**42. Rapport de gestion 2018 de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention (ECA-Jura)**

**43. Postulat no 404**

**Impôts : sauvégarçons l'autonomie communale**

**Raoul Jaeggi (Indépendant)**

**44. Question écrite no 3192**

**Budget communal en attente d'adoption : quels montants doivent être bloqués obligatoirement ?**

**Rémy Meury (CS-POP)**

*(Ces cinq points sont renvoyés à la prochaine séance.)*

La séance est levée à 18.15 heures.

Delémont, le 3 octobre 2019

Le président :  
Gabriel Voirrol



Le secrétaire :  
Jean-Baptiste Maître



Annexes : - Motions nos 1280 à 1285  
- Postulats nos 410 et 411  
- Interpellations nos 915 et 916  
- Questions écrites nos 3230 à 3238  
- Motion interne no 138